



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pas de « coup de pouce » pour le Smic : pour la solidarité, les experts passent leur tour !

Les années se suivent et se ressemblent. En 2020 encore, les experts mandatés par le Gouvernement pour l'audit sur le Smic ont rédigé leur rapport et les conclusions nous sont parvenues hier.

À vrai dire, le suspens était inexistant, tant la musique de ce collège d'experts fait penser à un disque rayé : cette année encore ledit rapport ne préconise pas de « coup de pouce » en plus de la revalorisation automatique. On est d'ailleurs en droit de se demander si le paragraphe consacré à la justification de cette décision n'a pas fait l'objet d'un copier-coller tant les motifs invoqués sont parfaitement identiques avec les rapports des années précédentes.

La CGT s'est habituée à la posture idéologique des experts mais, cette fois, avec le contexte de la crise sanitaire et sociale issue de la Covid-19, la décision prend une tonalité particulière. En effet, elle contredit le message politique macroniste tenu depuis le mois de mars.

Emmanuel Macron n'a-t-il pas concédé, le 13 avril dernier, que les métiers d'utilité sociale commune étaient forts mal payés ? Or, derrière ce constat, les actes n'avaient pas suivi puisque les Accords de Performance Collective, qui font du salaire l'ennemi de l'emploi, avaient été mis en avant par le pouvoir. Alors même que l'activité partielle ampute de 16 % le salaire, cette recommandation des experts, qui est purement politique, achève de faire tomber les masques. Les grands discours présidentiels sur le « Jour d'Après » ne seraient-ils que de la communication politicienne ?

Alors même que, fin 2020, le pays comptera 900 000 privés d'emploi selon l'Unedic et un million de pauvres supplémentaires, alors que le CAC 40 a gagné 1000 points en trois semaines (depuis la création du CAC 40 les résultats de novembre 2020 sont les meilleurs encore jamais enregistrés), il apparaît clairement que le même logiciel délétère est toujours à l'œuvre. La majorité présidentielle se targue d'avoir tout mis en œuvre pour amortir le choc. Mais, force est de constater que le « Quoi qu'il en coûte » concerne les milliards versés au Capital. Car l'argent public, qui était réputé magique et inexistant avant la pandémie, coule désormais pour remplir les poches des actionnaires. Comme le montre l'exemple de Carrefour qui met, en toute impunité, 82 % de ses salariés en Activité Partielle, alors qu'au 3^{ème} trimestre l'enseigne a fait un chiffre d'affaires record. En revanche, les salaires en général et le Smic en particulier resteront le parent pauvre des politiques publiques.

Remarquons, encore une fois, qu'une hausse substantielle du Smic a été décidée ces dernières années en Espagne, au Portugal, en Allemagne, malgré les dénégations mensongères des experts. Et, rappelons que, dans cinq pays de l'UE, le Smic est plus élevé qu'en France. La mauvaise foi des experts les amène à trouver des justifications alambiquées pour se sortir de l'ornière face à cette réalité, en nous expliquant que « comparaison n'est pas raison », alors même que les comparatifs européens sont toujours prisés par les libéraux, quand il s'agit d'étayer une régression sociale en France.

Cette année, plus que jamais, le Gouvernement doit faire le choix d'augmenter significativement le Smic. Se limiter à la seule revalorisation automatique serait inacceptable. La CGT portera haut et fort l'exigence d'un Smic à 1 800 euros, y compris dans des mobilisations.

Montreuil, le 2 décembre 2020